



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

SIECLE-Orientation/SLO

Phase provisoire - Saisie des données de l'orientation

Service académique d'information et d'orientation

Pôle Prébac

Affaire suivie par : Secrétariat SAIO

Tél : 01 57 02 68 10

Mél : ce.saio@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO,

s/c de

Mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-st-Denis et du Val-de-Marne

Mesdames et monsieur les IEN-IO

Annexes :

- *Fiche - Orientation*
 - *Fiche - Siecle-Orientation en lien avec SLO*
 - *Guide Dopae*
-

Mesdames, Messieurs,

L'application Siecle-Orientation sera accessible du **11 décembre 2023** au **5 avril 2024** pour la saisie de la phase provisoire. Les représentants légaux des élèves de 3^e et 2^{de} GT pourront saisir leurs intentions via le service en ligne orientation (SLO) disponible dans [Educonnet](#). Ces saisies seront transférées automatiquement dans Siecle-Orientation chaque nuit.

Pour vous accompagner dans cette procédure, la documentation réalisée par le MEN (guide d'accompagnement par palier, flyers et fiche technique relative au module « suivre la procédure ») sera accessible au plus tôt via le lien suivant : <https://orientation.ac-creteil.fr/orientation-et-affectation/>.

Le calendrier détaillé de la phase définitive vous parviendra en temps utile.

Point de vigilance – Paramétrage des Enseignements De Spécialité (EDS) :

Les lycées doivent **impérativement** valider la saisie et/ou l'actualisation des EDS qu'ils proposent entre **le 4 et 8 décembre 2023**. En cas d'évolution de l'offre au-delà de cette période, un ajustement sera possible en cours de campagne.

Sans cette opération, les représentants légaux ne pourront pas distinguer dans SLO l'ensemble des EDS existant de ceux proposés dans le lycée.

Cas particulier : Dans l'éventualité où le paramétrage ne peut pas être effectué (pas de 1^{re} G ou moins de 4 EDS proposés), les EDS seront tous affichés comme n'étant pas proposés par l'établissement. Le cas échéant, cela nécessite de communiquer avec les représentants légaux pour les accompagner dans leurs choix.

Par ailleurs, les fiches de suivi à destination des autres publics sont disponibles dans [Dopae](#) et sur le site du [SAIQ](#).

En cas de difficulté technique, la DSI reste mobilisée pour vous accompagner via le ticket Pass.

Je vous remercie de votre implication dans l'utilisation de ces outils de pilotage.

**Pour la rectrice et par délégation,
La secrétaire générale adjointe
Signé
Francette DALLE MESE**